

Nr	Name	Localité	État	Date
01	Modification du PAG/PAP-QE "Remesfeld" (N/REF. 27C/020/2020, PAP QE 18861/27C)	Imbringen	approuvé	11.12.2020
02	Modification du PAG/PAP-QE "Uewent Terens" (N/REF. 27C/021/2020, PAP-QE 18919/27C)	Beidweiler	approuvé	01.07.2021
03	Adaptation du PAG/PAP-QE "Groebierg" (N/REF. 27C/017/2017, PAP-QE 18021/27C, Judgement N°42067)	Gonderange	approuvé	31.01.2022
04	Modification du PAG/PAP-QE "BEP/Stationnement" (N/REF. 27C/022/2021, PAP-QE 19169/27C)	Junglinster, Eschweiler	approuvé	27.04.2022
05	Modification du PAG "Château d'Eisenborn" (N/REF. 27C/023/2021)	Eisenborn	approuvé	16.08.2022
06	Modification du PAG "Rue du Cimetière" (N/REF. 27C/025/2022, PAP-QE 19428/27C)	Godbrange	approuvé	26.07.2023
07	Modification du PAG "Patrimoine" (N/REF. 27C/026/2023, PAP-QE 19585/27C)	plusieurs localités	approuvé	04.03.2024



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL- PAG (SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25.10.2004/ (selon partie droite du PAG de la Commune)

☐ Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zone d'habitation	Zone verte
HAB-1 zone d'habitation 1	AGR Zone agricole
HAB-2 zone d'habitation 2	FOR Zone forestière
Zones mixtes	PARC Zone de parc public et de parc privé
MX-X zone mixte villageoise	VERD Zone de verdure
MX-VG zone mixte villageoise - Gehaansraich	
MX-R zone mixte rurale	
BEP: Zone de bâtiments et d'équipements publics	
BEP-A Zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique	
BEP-CH Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière	
BEP-JE Zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux	
BEP-EPV Zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public	
BEP-P Zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public	
Zones d'activités	
ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1	
ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2	
Zone commerciale	
COM Zone commerciale	
Zones de sport et de loisir	
REC zone de sport et de loisir	
REC-2 zone de sport et de loisir-2	
SPC Zone spéciale "radiodiffusion / télévision"	
JAR Zone de jardins familiaux	

ZONES SUPERPOSEES

▨ Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

▨ Zone d'aménagement différé

▨ Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère

CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte

ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol

EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau

PE-ab zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus

PE-v zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture

CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau

na zone de servitude "urbanisation" - na - non aedificandi

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

||||| couloir pour projets de canalisation pour eaux usées

||||| couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

CC secteur protégé de type "environnement construit"

■ construction à conserver

▲ petit patrimoine à conserver

— alignement d'une construction à préserver

□ gabarit d'une construction existante à préserver

☐ Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif :

▨ à l'aménagement du territoire

▨ projets du plan directeur sectoriel "transports"

▨ à la protection de la nature et des ressources naturelles

NATURA 2000 FFH (09.2015)

NATURA 2000 oiseaux (09.2015)

▨ réserve naturelle

▨ à la protection des sites et monuments nationaux

▨ à la gestion de l'eau

▨ zone de protection d'eau potable/provisoire

▨ zone inondable HQ 10

▨ zone inondable HQ 100

▨ zone inondable HQ extrême

▨ aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – à titre indicatif

▨ Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

REF 12345 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles – à titre indicatif et non exhaustif

▨ Biotope (article 17)

▨ Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)

▨ Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)

▨ von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche

▨ CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

☐ BATIMENT EXISTANT

☐ LIMITE PARCELLAIRE

☐ N° DE PARCELLE

☐ LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL

☐ TOPONYME

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BD-TOPO

PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

☐ BATIMENT EXISTANT

BD-L-TC2001_1998 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 1998

☐ COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU

☐ ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE

☐ LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

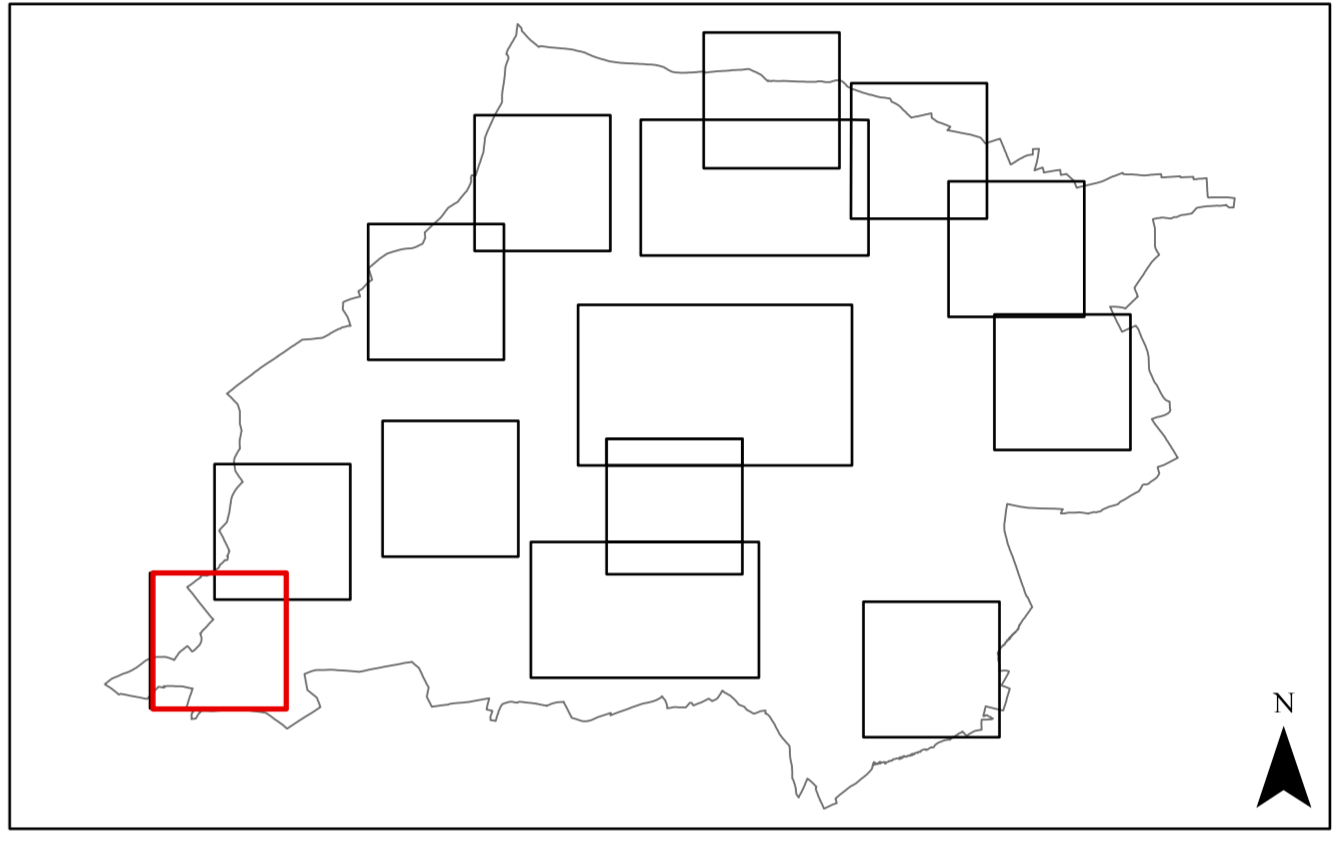
☐ BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)

☐ BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)

☐ BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)

☐ NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)

☐ NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER 12, RUE DE BOURGLINSTER I-6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319	DATE/SIGNATURE
MAITRES D'OEUVRE Dewey Muller Partnerschaft mdB Architekten Stadtplaner 158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L-1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50	DATE/SIGNATURE
zimplan s.à.r.l. Urbanisme & Aménagement du Territoire 4 RUE ALBERT SIMON L-5315 CONTERN LUXEMBOURG TELEPHONE 26452856	DATE/SIGNATURE

COMMISSION D'AMENAGEMENT

DATE/SIGNATURES

CONSEIL COMMUNAL

DATE/SIGNATURES

MINISTRE DE L'INTERIEUR

DATE/SIGNATURES

MODIFICATIONS

INDICE	DATE	NOM	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
c	04.03.24	VKS	VERSION COORDONNEE SUITE A LA MODIFICATION DU PAG "PATRIMOINE COMMUNAL" (REF.: 27C/026/2023) (07)
b	16.08.22	VKS	VERSION COORDONNEE SUITE A LA MODIFICATION DU PAG "CHATEAU D'EISENBORN" (REF.: 27C/023/2021) (05)
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF.: 27C/017/2017 ET 18021/27C DU 22.9.2017 ET DU 15.1.2018) ET DU MODI (REF.: 79.800/CL DU 28.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU CC DU 22.1.2018

PHASE DE PLANIFICATION

APPROBATION

ECHELLE

1:2.500

OBJET

PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL

VERSION COORDONNEE APPROUVEE

LOCALITE DE EISENBORN

version du 26 janvier 2018 votée par le Conseil communal modifiée suite aux réclamations déclarées fondées par la décision du ministre du 23 août 2018

DESS.	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	FH	12.05.2017	1203	G-JUN-06	c
CONTR.					
RESP.				FORMAT 97,5 / 59,4 CM	